

Cote du document:	<u>EB.2009/97/R.38</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>14</u>
Date:	<u>4 août 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le compte administré en faveur de son mécanisme de coordination du financement

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Examen**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Willem Wefers Bettink

Responsable des programmes et du changement

téléphone: +39 06 5459 2472

courriel: w.bettink@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
I. Introduction	1
II. Programme de travail 2009: point de la situation	2
III. Participation du FIDA à l'équipe spéciale de haut niveau	5

Sigles et acronymes

CCS	Conseil des chefs de secrétariat
MCF	Mécanisme de coordination du financement

L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le compte administré en faveur de son mécanisme de coordination du financement

I. Introduction

1. Préoccupé par l'envolée spectaculaire des prix des aliments et par les menaces sur la sécurité alimentaire, le Conseil des chefs de secrétariat (CCS) des organismes des Nations Unies a décidé, à la fin du mois d'avril 2008, de créer une **Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire**. L'équipe spéciale est présidée par le Secrétaire général de l'ONU et réunit les directeurs exécutifs des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies, les départements du Secrétariat de l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en assure la vice-présidence.
2. L'Équipe spéciale de haut niveau a pour but d'exercer le rôle pilote nécessaire pour garantir, face à la crise alimentaire que connaissent de nombreux pays de la planète, une réponse rapide, efficace et coordonnée de la part des organismes des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods. Elle a présenté son **Cadre d'action global** au Sommet mondial de l'alimentation, organisé par la FAO en juin 2008. Ce cadre propose, pour résoudre la crise de la sécurité alimentaire, une approche se déployant selon deux voies. La *première voie* met l'accent sur la nécessité de financements suffisants pour répondre aux besoins des populations qui dépendent de l'aide alimentaire et des filets de sécurité, de manière à prévenir les souffrances provoquées par la famine et la malnutrition.
3. La *seconde voie* du Cadre d'action global souligne qu'il est important de permettre aux petits exploitants agricoles (en particulier aux femmes) de tirer parti d'une amélioration de la productivité, des nouvelles technologies, des possibilités de protection infantile et d'une meilleure nutrition. Plus précisément, les petits exploitants ont besoin d'un meilleur accès à la terre, au crédit, à l'irrigation, aux semences, aux engrais, au fourrage et à d'autres intrants essentiels, ce qui suppose une intervention du secteur privé dans tous les aspects de la filière alimentaire. Les paysans ont aussi besoin qu'on les aide à atténuer le changement climatique et à s'y adapter. Il faut, pour cela, des services de vulgarisation efficaces, des organisations de producteurs plus solides, des technologies durables et une meilleure intégration des systèmes de production et de commercialisation des produits alimentaires.
4. Les opérations de l'Équipe spéciale sont conduites par l'intermédiaire d'un Groupe de direction de haut niveau, composé des hauts responsables de tous les organismes membres de l'Équipe spéciale. Ce groupe est chargé d'examiner et de discuter les documents préparés pour les réunions de l'Équipe spéciale qui ont lieu tous les deux à trois mois, sous la présidence du Secrétaire général.
5. Afin de garantir un fonctionnement efficient et efficace et d'appuyer le travail collectif mené par les organismes membres de l'Équipe spéciale aux niveaux national, régional et mondial, il a été décidé, lors de la réunion tenue par l'Équipe spéciale le 15 décembre 2008, de mettre en place un mécanisme de coordination léger mais efficace: le **Mécanisme de coordination de l'Équipe spéciale**. Ce mécanisme comporte une plateforme principale, à Rome, accueillie au siège du FIDA, et trois plateformes accueillies respectivement par l'Office des Nations Unies à Genève, par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à New York (principalement axée sur l'appui au Bureau du Secrétaire général) et par la Banque mondiale à Washington (D.C.). Deux institutions membres de l'Équipe spéciale (la FAO et la Banque mondiale) et des bailleurs de fonds bilatéraux

(Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suisse) ont détaché du personnel (sept personnes au total) auprès des plateformes de Rome et de Genève pour aider à la réalisation du programme de travail en 2009.

6. Le Mécanisme de coordination de l'Équipe spéciale a animé, dans le cadre de ses méthodes de travail novatrices, un réseau de coordination conçu comme un moyen de communication multidirectionnelle entre différents groupes de parties prenantes et les membres de l'Équipe spéciale. Les membres du réseau ont pour mission d'œuvrer de concert, aussi efficacement que possible, dans l'esprit et selon les orientations stratégiques du Cadre d'action global et de l'Équipe spéciale, en étant à l'écoute des groupes vulnérables et des autorités nationales et en répondant à leurs besoins; d'établir des liens avec les organismes régionaux, la société civile, les organisations paysannes et les parties prenantes du secteur privé; et d'encourager l'action collective aux niveaux national, régional et mondial.

II. Programme de travail 2009: point de la situation

7. Le programme de travail 2009 de l'Équipe spéciale, approuvé le 15 décembre 2008, vise à appliquer collectivement le Cadre d'action global. Il met l'accent sur les fonctions suivantes:
 - a) suivre la situation en matière de sécurité alimentaire dans les pays et apporter un appui au renforcement des réponses impulsées par les pays. Cette activité implique le suivi et la cartographie des progrès dans les pays (y compris les flux de ressources) et l'analyse de la situation (ainsi que la détermination des lacunes) à l'aide du Cadre d'action global. Une attention particulière sera accordée à la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'efficacité d'ensemble de l'appui, aux besoins devant encore être satisfaits et aux mesures à prendre à cet effet, ainsi qu'aux nouvelles ressources mises à la disposition des pays pour aborder la question de la production agricole;
 - b) jouer un rôle de catalyseur pour la création, dans les pays, de partenariats susceptibles de mieux contribuer à la réalisation des objectifs du Cadre d'action global en veillant à une synergie interorganisations au niveau des pays dans le contexte a) du premier Objectif du Millénaire pour le développement, b) du Cadre d'action global, et c) des principes du Programme d'action d'Accra; agir en synergie avec des entités privées, la société civile (y compris les organisations paysannes), les ONG et les associations professionnelles;
 - c) établir des liens avec les principales parties prenantes – le secteur privé, la société civile (ONG), les organismes régionaux et les États membres (en particulier les principaux bailleurs de fonds) – en contribuant à la mise en place d'une participation fonctionnelle, en particulier au niveau des pays. Le Mécanisme de coordination de l'Équipe spéciale et son réseau œuvreront avec les parties concernées à l'établissement du Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire;
 - d) apporter un appui sur les questions d'analyse et de défense des intérêts, en établissant notamment un lien entre la recherche et les politiques des pouvoirs publics; établir un bilan de la mobilisation des ressources et en rendre compte; assurer la diffusion des messages et des communications et (le cas échéant) apporter un appui aux conférences de haut niveau pour développer des liens efficaces entre la recherche et l'action des pouvoirs publics au niveau des pays et traduire les savoirs en politiques. Le Mécanisme de coordination et le réseau de l'Équipe spéciale assureront le suivi des flux de ressources et rendront compte périodiquement des résultats du Cadre d'action global pour faire en sorte que les décisions soient prises en connaissance de cause et contribuer aux conférences de haut niveau;

- e) apporter un soutien global au Secrétaire général et aux dirigeants de l'Équipe spéciale pour maintenir la question de la sécurité alimentaire en bonne place sur l'agenda international et garantir un engagement politique au plus haut niveau.
8. **Point de la situation.** Au cours du premier trimestre 2009, le coordonnateur de l'Équipe spéciale s'est consacré à une large gamme d'activités. À la demande du Secrétaire général, il a apporté un appui au Gouvernement espagnol pour organiser la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous, qui s'est tenue à Madrid les 26 et 27 janvier 2009. Plusieurs dirigeants de pays bailleurs de fonds ont manifesté leur volonté de continuer à soutenir la réalisation des objectifs du Cadre d'action global, soit par l'intermédiaire des organismes multilatéraux soit en contribuant à des fonds communs gérés par des organisations membres de l'Équipe spéciale. Plus important encore, les dirigeants ont exprimé le souhait que les ressources soient utilisées de manière coordonnée, sensible aux besoins et efficace, en particulier pour soutenir l'agriculture familiale à court et à long terme.
 9. À titre de suivi de la réunion de Madrid, le Secrétaire général a demandé à l'Équipe spéciale de proposer des options pour transposer à plus grande échelle l'aide financière destinée à appuyer les objectifs du Cadre d'action global se rapportant à l'agriculture familiale. Le Secrétariat et un sous-groupe de l'Équipe spéciale ont élaboré une proposition visant à créer un Mécanisme de coordination du financement (MCF) pour aider les petits paysans pauvres à concrétiser leur potentiel de production alimentaire et à améliorer ainsi la sécurité alimentaire de leur famille, de leur communauté et de leur pays. Le MCF contribuerait ainsi à stimuler la production alimentaire, à favoriser le développement économique et à créer des emplois dans les zones rurales. Le 23 mars 2009, le Secrétaire général a présidé une réunion de l'Équipe spéciale consacrée à l'examen de la proposition relative au MCF. Il a demandé au FIDA d'explorer les possibilités d'ouverture d'un compte administré pour recevoir les fonds mis en commun par des donateurs à l'appui de nouvelles initiatives dans le domaine de la sécurité alimentaire¹. Les décisions concernant l'allocation des fonds et la supervision de leur utilisation seront prises par l'Équipe spéciale.
 10. La plateforme de coordination de l'Équipe spéciale basée à Rome, dont les opérations ont débuté en mars 2009, a intensifié ses travaux au niveau des pays. Elle collabore avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), appuie les coordonnateurs résidents et les directeurs nationaux de la Banque mondiale (ainsi que d'autres responsables de la coordination dans les pays et les régions) et apporte un soutien aux travaux concernant la sécurité alimentaire menés au titre des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, des stratégies de réduction de la pauvreté et d'autres plans et programmes nationaux en rapport avec la sécurité alimentaire.
 11. L'Équipe spéciale et ses membres sont intervenus de concert à l'appui des 62 pays ayant le plus fortement besoin d'une assistance technique et financière pour faire face à leur situation sur le plan de la sécurité alimentaire. Au sein de ce groupe, 35 pays ont été classés comme bénéficiaires prioritaires des efforts coordonnés pour la réalisation des buts du Cadre d'action global. Face aux défis auxquels est confrontée l'Équipe spéciale, la plateforme de coordination de Rome a noué un dialogue régulier avec le personnel sur le terrain dans neuf de ces pays et a mobilisé les acteurs au niveau régional.
 12. Tant le Cadre d'action global élaboré que l'engagement constant de l'Équipe spéciale ont contribué à accroître la synergie entre les organismes membres. Toutefois, la qualité de la coordination est inégale: il existe dans de nombreux pays des groupes thématiques sur la sécurité alimentaire, mais plusieurs coordonnateurs résidents ont du mal à s'assurer de l'accord des membres des équipes de pays et à

¹ Le Secrétaire général a par la suite adressé une lettre de suivi (en date du 23 avril 2009) concernant la possibilité d'ouvrir un compte MCF qui serait administré par le FIDA.

garantir que l'appui aux efforts nationaux en matière de sécurité alimentaire se fasse de manière coordonnée. Il convient en outre de déployer des efforts complémentaires pour encourager les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies à agir ensemble sur cette question.

13. La première année d'opération de l'Équipe spéciale a été marquée par une intense activité au sein de tous les organismes concernés. L'approche détaillée dans le Cadre d'action global semble appréciée, mais elle doit être davantage diffusée. Il n'y a, dans la plupart des pays, que peu de possibilités de planifier la participation de la société civile, des organisations de producteurs et des entreprises à la concertation sur les politiques. Les autorités nationales souhaitent très vivement une intervention synergique du système des Nations Unies et de ses partenaires dans leur pays sur les questions de sécurité alimentaire. Pour toutes les parties prenantes concernées par la réponse à l'insécurité alimentaire, le financement demeure un problème. La capacité d'absorption de ce financement doit aussi être étudiée, et l'assistance technique est essentielle dans ce contexte.
14. Il demeurera indispensable, en 2009 et 2010, d'intensifier les actions visant à la fois à répondre aux besoins immédiats des populations souffrant d'insécurité alimentaire et à encourager une augmentation des investissements consacrés à l'agriculture. L'Équipe spéciale doit continuer d'œuvrer avec les partenaires nationaux et régionaux pour résoudre les problèmes à long terme concernant les aspects structurels et les politiques afin a) d'éviter une amplification de la crise et b) de faire face aux besoins futurs en matière de sécurité alimentaire (aggravés par le changement climatique).
15. Au cours du Sommet du G-8 à L'Aquila, les chefs d'États de 26 pays ont présenté et signé une déclaration conjointe sur la sécurité alimentaire mondiale². Les participants expriment dans la déclaration leur volonté de prendre de toute urgence des mesures ayant l'envergure requise pour parvenir à une sécurité alimentaire mondiale durable. Ils affirment également leur intention d'appuyer les activités déployées par l'Équipe spéciale pour renforcer la gouvernance mondiale et locale de la sécurité alimentaire, élément essentiel pour l'éradication de la faim et de la malnutrition et la promotion d'un développement rural durable.
16. Le Groupe de direction de haut niveau s'est réuni le 16 juillet 2009 afin de débattre de la déclaration conjointe de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale et d'examiner ses implications pour le programme de travail de l'Équipe spéciale. Tous les membres de l'Équipe spéciale se sont déclarés satisfaits de l'issue du Sommet et sont parvenus à la conclusion que leurs capacités réunies seraient essentielles à une action collective efficace à l'appui de l'Initiative conjointe de L'Aquila pour la sécurité alimentaire. Il a été convenu, lors de la réunion du Groupe de direction, d'organiser une journée de réflexion en septembre portant sur diverses questions stratégiques, parmi lesquelles le bilan des activités menées au titre du Cadre d'action global et par l'Équipe spéciale, les implications de l'Initiative conjointe de L'Aquila pour le programme de travail de l'Équipe spéciale et le rôle du coordonnateur et de l'équipe.

² La déclaration conjointe (en date du 10 juillet 2009) constituait la conclusion de la session finale du sommet du G-8 qui s'est tenu à L'Aquila (Italie), du 8 au 10 juillet 2009.

III. Participation du FIDA à l'Équipe spéciale de haut niveau

17. Le Président et la direction du FIDA ont participé activement à l'Équipe spéciale de haut niveau et à son Groupe de direction dès la création de l'Équipe spéciale en avril 2008. Le FIDA a mis (en avril 2008) un membre de son personnel à la disposition de l'équipe interorganisations chargée d'élaborer le Cadre d'action global.
18. Sous l'égide du coordonnateur de l'Équipe spéciale, le Département gestion des programmes – et en particulier les chargés de programme de pays – prend une part active, depuis juillet 2008, à l'élaboration et à la présentation de propositions visant à financer la Facilité alimentaire de la Commission européenne. Suite à ces propositions, la Commission a approuvé en mars 2009 le financement par des dons de propositions de projets concernant quatre pays (Burundi, Madagascar, Mozambique et Philippines), pour un montant total de 30 millions d'EUR.
19. Le FIDA accueille, depuis le 1^{er} mars 2009, la plateforme du Secrétariat de l'Équipe spéciale à Rome. Celle-ci compte actuellement sept personnes détachées par la Banque mondiale, le Ministère du développement international du Royaume-Uni, la FAO, le Programme alimentaire mondial et les Gouvernements français, allemand et italien. Au cours des premiers mois, les travaux ont été axés sur la collaboration avec le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, afin de déterminer les pays prioritaires où le Secrétariat peut appuyer des efforts coordonnés en réponse à la crise alimentaire. En outre, des travaux ont été entrepris pour mettre en place, au niveau des pays, un système de surveillance et de suivi destiné à produire des données et à suivre les progrès concernant la situation en matière de sécurité alimentaire.
20. Le FIDA a accordé un don de 250 000 USD à l'appui de la réalisation du programme de travail en 2009, et il a l'intention de détacher un deuxième fonctionnaire auprès de la plateforme de l'Équipe spéciale à Rome.
21. Le 23 mars 2009, le Secrétaire général a présidé une réunion de l'Équipe spéciale consacrée à l'examen d'une proposition de MCF à l'appui de l'agriculture familiale et des options relatives à la gestion des ressources mises en commun par les bailleurs de fonds pour financer les dons et aux décaissements, sur instruction de l'Équipe spéciale, au profit des bénéficiaires remplissant les conditions requises. Dans une lettre en date du 29 avril 2009 adressée au Président, le Secrétaire général a demandé au FIDA d'étudier les options concernant l'ouverture d'un compte bancaire pour le MCF. Le Président du FIDA a donné une réponse positive à cette demande, tout en mentionnant les préoccupations exprimées par plusieurs membres du Conseil d'administration au cours de la séance du 30 avril 2009.
22. Lors de la réunion de l'Équipe spéciale tenue le 25 juin 2009 sous la présidence du Secrétaire général, le Président du FIDA a indiqué que l'ouverture d'un tel compte pourrait facilement être menée à bien par le FIDA dans un délai de deux semaines, mais que l'Équipe spéciale devait d'abord résoudre des questions en suspens concernant la gouvernance et le fonctionnement de ce nouveau mécanisme financier et assurer sa complémentarité avec les mécanismes existants mis en place pour faire face à la crise de la sécurité alimentaire dans les pays en développement de par le monde.